

## Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Restauration des collections - Programme 2002 - Demande de subvention et réaffectation

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :** Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon conserve environ sept cent cinquante dessins flamands et hollandais. Parmi cet ensemble, 13 dessins ont fait l'objet d'un examen pour une remise en état. Il s'agit d'oeuvres importantes qu'il convient de préserver. Citons entre autres les noms de Breughel, Van Dyck, Jordaens, Rubens.

Par ailleurs, la politique de restauration des cadres des tableaux se poursuit. La campagne 2002 concerne les cadres de peintures du XVIII<sup>ème</sup> siècle dont des toiles de Boucher, Vincent, Suvée, Van Loo et Barbault qui sont habituellement exposées.

Coût total	21 077,08 €
Subvention de la DRAC	6 400,00 €
Participation de la Ville de Besançon	14 677,08 €

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 6 400 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté et à en inscrire le montant en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception de l'arrêté attributif au chapitre 90.322.1321.509.52000 et à le réaffecter en dépenses au chapitre 90.322.2616.509.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Culturelle et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 31 décembre 2002.*